

Fiche de remboursement de frais kilométriques

Salariée : Cemilia Biret

Motif du déplacement : Formation Bordeaux - 15 et 16 septembre 2025

Élément	Détail
Ville de départ	Saint-Céré (46400)
Ville d'arrivée	14 rue de Coulon, 33130 Bègles
Distance aller-retour	≈ 520 km
Puissance du véhicule	95 CV (barème 7 CV et plus)
Barème appliqué	0,697 €/km
Montant du remboursement	362,44 €

Signature de l'employeur : _____

Signature de la salariée : _____

tickets repas

11,09 €

5,98 €

76,53 €

9,48 €

28,30 €

6,82 €

138,20 €